

projets ! Il avait besoin d'un complice, et ce complice, ce ne pouvait être toi !

— Il n'y a plus de doute, et je pense comme vous, ma mère.

— Cet homme est la cause de notre malheur.

Ils restèrent longtemps l'un auprès de l'autre, oubliant les minutes qui s'écoulaient. Le greffier qui entra les rappela au sentiment de la réalité.

— Adieu, Jacques, dit la mère désespérée, je ne puis croire que je viens de te retrouver pour te perdre bientôt. Si cela devait être, c'est que Dieu ne serait pas juste. Et je l'ai tant prié, depuis vingt ans, pour qu'il te rende à ma tendresse ! non, te retrouver et te perdre à jamais, te voir mourir, si tu dois mourir, d'une mort infamante, de la mort qu'on inflige aux soldats qui ont oublié les plus sacrés de leurs devoirs, ce n'est pas possible. Je ne le crois pas. Le conseil de guerre connaîtra la vérité et il jugera mieux du fait qu'on te reproche. Il verra que frapper un être indigne comme l'était Gironde, et cela pour venger sa mère, ce n'est pas l'acte d'un soldat qui se révolte contre l'autorité de son officier ! Il n'y a plus là ni discipline, ni indiscipline. Il n'y a plus en présence que deux hommes, dont l'un a pris, auprès de sa mère, la place de l'autre ! Alors, les juges te pardonneront, j'en suis sûre, ou bien, c'est qu'ils seraient inexorables, c'est qu'ils n'auraient point d'entrailles, c'est qu'ils n'auraient pas de fils et que jamais ils n'auraient aimé leur mère. Aie confiance, Jacques, aie confiance. Moi, j'ai bon espoir.

— Oui, mère, j'aurai confiance.

Et il souriait. Puisqu'elle espérait, à quoi bon lui enlever cette illusion ? Mais lui savait à quoi s'en tenir sur l'arrêt de ses juges. Les juges le plaindraient, certes, mais tout en le plaignant, le condamneraient.

Jacques partit. Le caporal, sur un signe du greffier, fit entrer Bernard. Puis, comme il avait fait pour Jacques, le greffier ressortit aussitôt pour ne pas gêner les effusions de la mère avec son fils. Bernard se jeta dans les bras de sa mère. Ils s'étreignirent silencieusement. Puis, Bernard voyant que sa mère avait les yeux rouges :

— Tu as pleuré ?

— Oui.

— Pourquoi as-tu voulu voir Jacques avant moi ?

Elle ne répondit pas. Elle baissa la tête, le front rouge. Ah ! c'était le châtimement de la faute. Elle rougissait devant son enfant ! Mais elle avait tant souffert qu'elle était bien digne du pardon. Elle releva la tête. Et d'une voix tremblante, très basse, comme humiliée :

— Bernard, tu sais tout ?

— Je sais tout, mère.

— Tu sais que j'ai été coupable.

— Je sais que tu as été malheureuse.

— Tu le sais depuis longtemps ?

— Je l'ai su le jour où je t'ai surprise, évanouie, pendant la fête que nous donnions à l'hôtel et où j'ai ramassé, à tes pieds, la lettre qui avait causé ton évanouissement.

— Tu ne m'en avais rien dit ?

— A quoi bon ?

— Mon fils, mon Bernard !

— Ce soir-là, mère, tu avais presque deviné que je venais de lire cette lettre et que j'avais, oh ! bien malgré moi, le secret de ton passé. Tu restas un moment interdite, puis tu me demandas...

— Je m'en souviens, dit-elle, l'interrompant.

Et prenant Bernard dans ses bras et le regardant au fond des yeux, comme elle avait fait jadis.

— Ce soir-là, je t'ai demandé : " Bernard, tu m'aimes toujours ! "

Et Bernard dans les bras maternels, la tête sur le sein palpitant de la pauvre femme :

— Et moi je t'ai répondu ce que je te réponds aujourd'hui : " Mère chérie, je ne me rappelle que tes tendresses. Je ne veux me souvenir que de tes bontés, de ce que tu as souffert. Mère chérie, jamais je ne t'ai tant aimée ! "

III

Il y avait à peine une heure que Jacques et Bernard avaient été réintégrés dans leurs cellules,

lorsqu'un sergent surveillant vint ouvrir la porte de celle de Jacques. Jacques, très fiévreux par tant d'émotions intenses, s'était jeté sur son lit en rentrant. Et tout de suite, il s'était profondément endormi. Le bruit de la porte bruyamment ouverte ne put le réveiller et le surveillant dut l'appeler à plusieurs reprises pour le tirer de son sommeil.

— Qu'y a-t-il ? fit le pauvre garçon en se dressant sur son lit. Je suis fatigué, brisé. Ne peut-on me laisser dormir ?

— Ce n'est pas ma faute, Jacques, mais il y a quelqu'un au parloir qui vous attend.

— Qui ?

Et tout de suite son cœur allant vers ceux qu'il aimait :

— Marjolaine ? Mme de Cheverny ?

— Non.

— Mon colonel, peut-être ?

— Non plus. C'est un sergent du 145e.

— Que me veut-il ?

— Je l'ignore. Sa permission est en règle.

— Son nom ?

— Michel.

— Mon camarade de chambre, murmura-t-il. Que me veut-on ? Il vient de la part des autres, sans doute ?

Et se levant :

— C'est bien, je vous suis.

En quelques secondes il fut prêt, sortit, traversa les corridors et entra dans le parloir. Michel, grave, debout au milieu de la pièce froide et nue, l'attendait, guettant son entrée.

— Michel, que voulez-vous de moi ?

Et il lui tendait la main. Mais l'autre faisait semblant de ne rien voir.

— Je viens de la part de tous les sous-officiers du 145, dit-il. Vous avez déshonoré le régiment une première fois en volant au jeu, et les journaux ont rendu public votre déshonneur. Une seconde fois, vous le déshonorez en tuant votre officier. Tous les sous-officiers du régiment ont pensé qu'il était inutile pour vous d'attendre l'arrêt du conseil de guerre. Vous savez que c'est la mort ?

— Je le sais, dit Jacques, les yeux baissés.

— Mais la mort avec le déshonneur public. Alors nous avons pensé que vous n'étiez pas un lâche et que, sans doute, vous préféreriez ne pas attendre à comparaître devant vos juges. Nous avons pensé que vous aimeriez mieux vous faire justice vous-même.

Il tira un revolver de la poche de sa tunique.

— Tous vos camarades du 145e, sans exception, vous envoient cette arme. Si vous vous tuez, ils vous pardonneront.

Un silence, entre ces deux hommes, un silence qui avait quelque chose de solennel, presque de religieux. Puis, Jacques soupira. Il tendit la main, reçut l'arme qu'on lui offrait et le cacha sur lui aussitôt.

— Merci, Michel, dit-il doucement. Remerciez bien pour moi mes camarades du régiment.

Michel attendit, comme s'il avait espéré que Jacques allait essayer de se disculper, de donner quelques explications. Mais Jacques garda le silence.

— Vous n'avez rien à me dire ?

— Rien.

— Adieu !

— Adieu, Michel, et merci encore.

Le petit sergent partit. Quelques instants après, Jacques, rentré dans sa cellule, cachait le revolver sous son lit.

IV

Le capitaine-rapporteur avait, nous l'avons dit, envoyé à Paris une commission rogatoire. Il demandait que des perquisitions minutieuses fussent faites, au domicile de Pierre Gironde d'abord, au domicile de Patoche ensuite. Il attendit avec une vive impatience le résultat de ces perquisitions. Huit jours se passèrent. Après quoi il reçut de Paris une volumineuse correspondance qu'il se hâta de dépouiller, espérant bien qu'il allait y trouver des renseignements intéressants pour son enquête.

Il y avait des procès verbaux du commissaire aux délégations judiciaires, chargé par le parquet

de procéder aux perquisitions. Il y avait des rapports d'agents. Il y avait en outre quelques pièces concernant Patoche et Gironde, qui semblaient n'avoir pas grande importance au premier abord mais que le commissaire de police de Paris avait voulu joindre quand même au dossier.

Voici ce qui s'était passé rue de Courcelles, chez Pierre Gironde. Le jeune homme n'avait eu garde, depuis longtemps, de laisser chez lui, et dans ses papiers, aucune trace de sa personnalité d'autrefois. Rien ne pouvait révéler que son vrai nom fut Moriani. Le commissaire retrouva tous les papiers que Moriani avait pris jadis dans la malle de sa femme, après la mort de celle-ci et la mort de son frère : acte de naissance de Pierre Gironde, casier judiciaire, extrait mortuaire des parents et même quelques lettres écrites au frère d'Aimée par des amis d'enfance restés au village.

Ces lettres n'étaient pas intéressantes. Une seule cependant fit faire au capitaine des réflexions. Elle parlait à Gironde, au vrai, des difficultés que celui-ci rencontrerait à Paris où il était venu chercher de l'ouvrage. De cette lettre, il résultait clairement que Pierre Gironde était ouvrier et que son éducation était fort restreinte. La réflexion du capitaine fut celle-ci :

— Comment ce garçon qui n'avait pas d'instruction, ouvrier, sans travail la plupart du temps, c'est-à-dire absolument dénué de ressources, a-t-il pu passer des examens pour faire son volontariat d'un an d'abord, et ensuite les examens beaucoup plus difficiles pour être reçu officier de réserve ? Et misérable comme il semblait l'être, comment a-t-il pu se procurer les quinze cents francs nécessaires pour éviter de faire cinq ans de service ?

Il prit là-dessus quelques notes. Il avait l'intention d'éclaircir ce point de l'enquête. Ces lettres lui donnèrent en outre un détail qui devait lui être utile également. Elles avaient été adressées non pas rue de Courcelles, où habitait Gironde à cette époque, mais rue Saint-Roch où il paraissait avoir demeuré quelque temps.

Chez Patoche, la perquisition amena la découverte de papiers qui, sans avoir une importance immédiate pouvait en acquérir plus tard. Cette perquisition se fit en l'absence de l'homme d'affaires. Il n'avait pas reparu chez lui depuis le meurtre de Gironde. Le capitaine Segond l'a interrogé quand il était à Borange ; mais Patoche, la gendarmerie en avait informé le rapporteur, avait disparu également de Borange ; et l'on posait qu'il était passé en Allemagne. Dans les cartons de l'homme d'affaires, peu de papiers. La plupart étaient vides : l'oncle César, certain jour, s'en était assuré lui-même. Mais depuis son entrée dans les bureaux, le commissaire lorgnait avec une persistante curiosité l'imposante caisse, qui trônait contre le mur, semblant narguer la police avec le mystère de ses portes fermées à secret et de ses profondeurs inviolables.

— Belle caisse, avait murmuré le commissaire, mais d'argent point.

La perquisition n'eût pas été complète si elle n'avait pas porté sur ce meuble d'importance. Le magistrat fit venir un ouvrier de la maison qui avait vendu la caisse. Après de longs tâtonnements l'ouvrier reconnut que la caisse n'était pas fermée à secret, mais simplement à clef. Et il réussit à l'ouvrir.

— Preuve, disait le commissaire, qu'elle ne doit renfermer que de la poussière.

La caisse, en effet, était de tablettes vides, des tiroirs vides. Dans l'un de ceux-ci, pourtant, quelques papiers. Puis, ne l'oublions pas, les restes du dernier frugal déjeuner de Patoche ; un demi-litre de vin, une croûte de pain, un morceau de fromage de gruyère desséché !

— En fait de galette, c'est maigre ! dit un agent.

Le commissaire de police fit refermer la caisse après s'être assuré qu'elle ne contenait rien autre chose. Puis, il feuilleta les papiers qu'il en avait tirés. La plupart paraissait sans importance. Cependant l'un d'entre eux attira plus particulièrement son attention.

— Tiens, dit-il, voilà qui est singulier !

Et comme les deux agents qui l'avaient aidé dans sa perquisition le regardaient avec curiosité, l'interrogeant des yeux, il lut le papier qu'il tenait à la main :